



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dijon, le 15/06/2021

**COMMUNIQUE DE PRESSE
(2 pages)**

**Fièremment fabriqué en France !
La Bourgogne-Franche-Comté à l'honneur**

Après le succès de sa première édition en janvier 2020, la Grande Exposition du Fabriqué en France fait son grand retour les 3 et 4 juillet prochains !

Pendant deux jours, entreprises, artisans, producteurs et industriels pleinement engagés dans la fabrication française seront mis à l'honneur au Palais de l'Élysée.

Les visiteurs pourront découvrir 126 produits issus de tous les départements et territoires de métropole et d'outre-mer et illustrant ce que notre pays crée de meilleur.

Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, se réjouit que parmi les lauréats figurent 9 entreprises de notre région, symboles de la Bourgogne-Franche-Comté qui créé, innove, invente et change parfois la vie des Français à partir d'une idée :

- 21 Côte-d'Or - Avion de tourisme DR401 155CDI par Robin Aircraft ;
- 25 Doubs - Montre Attitude Or par Maison Péquignet ;
- 39 Jura - Monture de lunettes Maryline par Vuillet Véga ;
- 39 Jura - Mon Chalet en Bois par Jeujura ;
- 58 Nièvre - Vélo de course LOOK T20 par Look Cycle ;
- 70 Haute-Saône - Benne à ridelles RBR60 par Robust ;
- 71 Saône-et-Loire - Cloche à pain par Émile Henry ;
- 89 Yonne - Cornichons en bocaux par Maison Marc ;
- 90 Territoire de Belfort - Escalier Spinae par Escaliers Olivier Marczak.

Pour participer, il suffisait de déposer sa candidature sur le site elysee.fr avant le 15 janvier 2021.

Quelle que soit la taille (TPE, start-up, PME/ETI, grands groupes) et le secteur d'activité économique, de l'artisanat à l'innovation industrielle de pointe, toute entreprise dont le produit correspondait aux critères du « Fabriqué en France » était éligible.

En s'appuyant sur l'avis des préfets, des chambres consulaires et des relais économiques locaux, un comité de sélection co-piloté par la ministre déléguée à l'Industrie Agnès PANNIER-RUNACHER et le ministre délégué aux PME Alain GRISET, et composé de 10 personnalités reconnues pour leur engagement en faveur du Fabriqué en France, s'est ensuite réuni pour choisir les lauréats. La sélection s'est attachée à valoriser les Territoires d'industrie, les labels et les champions de l'export.

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfecture de la Côte-d'Or
Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte



@Prefet21_BFC



@Prefet21.BFC

Bien plus qu'une étiquette, le « Fabriqué en France » c'est

- l'emploi : il crée et recrée de l'activité dans des régions qui ont longtemps souffert de la désindustrialisation.
- l'écologie : il réduit drastiquement la pollution liée aux transports et répond aux meilleures normes sociales et environnementales du monde.
- le progrès : il apporte des solutions concrètes adaptées aux grands défis de la société.
- le collectif : il fédère les artisans, les industriels, les entrepreneurs, les distributeurs et les commerçants jusqu'aux consommateurs engagés.
- une fierté : synonyme d'excellence et de souveraineté, il fait rayonner la France dans le monde.

Produire en France avec « France Relance »

Dans le contexte de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales, cette deuxième édition de la Grande Exposition prend un sens tout particulier. Avec France Relance, l'État s'est engagé pour soutenir et accélérer le développement des entreprises.

100 milliards d'euros ont été débloqués :

- dont près de 35 milliards dédiés à l'industrie pour relocaliser les productions dans les secteurs dits stratégiques comme la santé et garantir la souveraineté de la France
- dont 40 milliards pour permettre aux TPE et PME de se moderniser, de prendre le virage du numérique et d'inventer les solutions au défi de la transition écologique.

Pour découvrir les 126 produits sélectionnés et réserver sa place pour l'exposition :

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/06/14/la-grande-exposition-du-fabriqué-en-france-2021>

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfecture de la Côte-d'Or
Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte



@Prefet21_BFC



@Prefet21.BFC